



# L'Écho Citoyen

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE SAUSSAN



# SOMMAIRE



## DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Frédérique TARDY,  
Conseillère municipale,  
Chargée de la Communication  
et de la Presse

## RÉDACTION

Associations et Mairie de Saussan

## CRÉDIT PHOTOS

Associations, Mairie de Saussan  
et les amis photographes.

## COMITÉ DE RELECTURE

Joël VERA, Maire de Saussan,  
Frédérique TARDY, Déléguée  
au Maire en charge de la  
Communication et de la Presse,  
Françoise SAUREL et  
Elodie PARGUEL, Conseillères  
Municipales,  
Jocelyne CAVALIÉ, Secrétaire  
de Mairie

## DIFFUSION

Mairie de Saussan

## CONCEPTION / RÉALISATION

LPJ Hippocampe

Imprimé à 800 exemplaires.

## ÉDITO 3

## INFOS MUNICIPALES 4

• Commission Urbanisme / Travaux	4
• Commission Culture et Patrimoine	5
• Commission Enfance, Jeunesse & Sport	6
• Relais Petite Enfance - RPE	7
• ALSH La Galinette	8
• La Maison des Jeunes	9
• Commission Environnement	10
• Police	11
• CCAS	12
• Recensement	14
• Etat Civil	16

## VIE ASSOCIATIVE 17

• Comité des Fêtes Saussannais	17
• Les Amis Photographes de Saussan	18
• Bibliothèque Municipale	19
• Le Foyer Rural / Tennis Club	20
• Les Dinos de Pachka / Crèche Plume et Bulle	21
• Sport Tambourin / D'Aicí D'Alai	22

## RÉTROSPECTIVE 23

## AGENDA 25

## SAUSSAN A L'HONNEUR 26

## VIE PRATIQUE 28



**Chères Saussannaises,  
chers Saussannais,**

L'été, bien que caniculaire, fut riche en évènements festifs et culturels. Des moments de convivialité et de partage nous ont permis de retrouver le lien social, le "vivre ensemble". Élus, agents du service technique et comité des fêtes ont travaillé, en étroite collaboration, pour la réussite de ces évènements.

Après de longues vacances, 234 enfants ont repris le chemin de l'école.

Les écoles sont en pleine évolution avec la construction d'une classe et l'extension du dortoir en maternelle - la réalisation de la salle périscolaire et du préau en élémentaire - la réfection de l'accès des deux écoles.

Nous avons également lancé l'appel d'offre pour la construction d'une nouvelle classe en élémentaire. Ceci pour donner suite à l'ouverture de classe de cette année. Un bâtiment modulaire a été installé pour la durée des travaux. En parallèle, nous sommes mobilisés sur le projet de la nouvelle crèche.

Nous restons attachés à prioriser les projets qui améliorent nos écoles, les structures de la petite enfance et de la jeunesse.

La rentrée des associations nous a réunis, aux abords du centre culturel. Vous étiez nombreux à vous inscrire aux activités multiples. Elles sont le pilier de la vie sociale de notre village. Je tiens ici à les remercier !

Cette année, l'augmentation du coût de l'énergie nous oblige à une mobilisation, individuelle et collective.

Les collectivités territoriales, ne bénéficiant pas du "bouclier tarifaire" et des "tarifs règlementés", doivent anticiper une dépense de gaz multipliée par 4 et d'électricité multipliée par 3. Nous appelons les associations, les services municipaux et les écoles à participer à cet effort d'économie, qui ne dépend que de leur volonté.

Nous sommes, depuis 2016, en diminution de 50% de la puissance de l'éclairage public, de 23 heures à 5 heures du matin, grâce à la pose d'horloges astronomiques et de lampadaires à "leds" dont le déploiement a démarré dès 2014.

Nous nous mobilisons sur le sujet de l'extinction totale de l'éclairage. Nous lancerons, en début d'année, une concertation publique avec la collaboration de l'ALEC "Agence Locale de l'Energie et du Climat".

Les fêtes de Noël approchent à grands pas. Cette année, seule la rue du Colombier et l'allée des écoles seront pourvues de guirlandes lumineuses. En complément, nous vous invitons à suspendre, à vos fenêtres et balcons, des paquets cadeaux fictifs, des figurines et autres éléments qui décoreront les rues du village, sans dépense d'énergie, pour que les enfants puissent profiter de la féerie de Noël. Merci d'avance pour votre aimable collaboration !

### ► STOP AUX INCIVILITÉS !!!

Des actes de vandalisme récurrents détériorent des équipements et bâtiments publics ce qui engendre des dépenses imprévues.

- Des "tags", qui n'ont rien du "Street art", sont régulièrement observés. Une plainte a été déposée pour détérioration de biens publics. (Photos p.11)
- Le stade a été ouvert au public pour que les enfants puissent y accéder, à tout moment. Il est interdit aux chiens et pourtant le sol est jonché de déjections. Les panneaux d'interdiction et l'arrêté municipal sont régulièrement détruits. L'allée des écoles et le parking des Pénitents, équipés d'une "Toutounette", subissent le même sort. Ces incivilités sont irrespectueuses envers nos enfants, nos sportifs et nos concitoyens. J'ai demandé à la police municipale de sévir contre tout contrevenant.
- Les équipements de l'aire de jeux sont régulièrement tagués, souillés et détériorés. La table en bois a été volée. Si nous fermons le portail, ce sont les panneaux de grillage qui sont détériorés pour créer un accès.
- La boîte à lire de l'école est régulièrement souillée, les livres brûlés.
- Des ordures ménagères sont déposées dans les corbeilles de ville, à même le sol ou au pied des containers à verre. Pourquoi de tels agissements ?



Alors que les collectivités territoriales sont contraintes financièrement, nous devons éviter les dépenses inutiles. **Pour en préserver la qualité, nous devons, solidairement et collectivement, respecter notre cadre vie.**

Le conseil municipal et toute l'équipe de rédaction se joignent à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et une agréable lecture de "l'Écho Citoyen".

Le Maire, **Joël VERA**

## COMMISSION URBANISME / TRAVAUX

Membres : Joël VERA, Muriel GANGA, Bernard GRENIER, Thierry MENDEZ, Frédérique TARDY,  
Jean Pierre ROSE et Silvain LANDIER

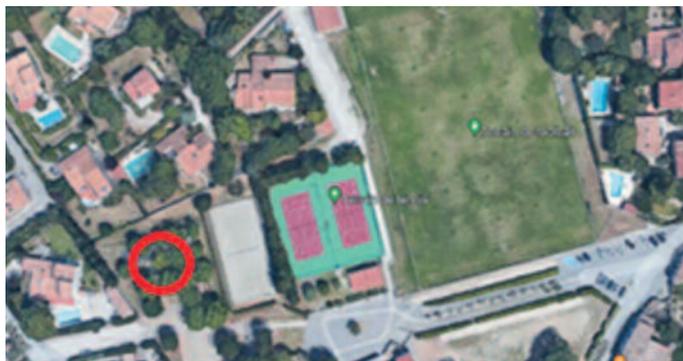
### ► CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CRÈCHE

L'analyse des offres, de l'appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre, nous a conduit au choix de **Céline GAL architecte et BERLINGOT architecture**. Elles ont en charge, avec leur équipe technique, la conception et la réalisation de ce projet.

Le 13 octobre 2022, s'est réuni le premier comité de pilotage, en présence des architectes. La conception du projet devra être adaptée à nos besoins en tenant compte de l'avis de chacun de nos partenaires et des exigences liées à la spécificité du projet.

Un premier "avant-projet" sera présenté au comité de pilotage le 8 décembre 2022 et à la commission "urbanisme et travaux" dans la foulée.

**Le site :**



### ► LA CHAPELLE DES PÉNITENTS

Les travaux sont perturbés par des problèmes d'approvisionnement de certains matériels qui nous contraignent à étendre le délai d'exécution.

Après les interventions de plomberie, de ferronnerie, nous entamerons les travaux de revêtements de sols et de peintures. Ensuite, le chantier reprendra un rythme normal de finitions diverses.

Toute l'équipe technique se mobilise pour prioriser ce chantier.

### ► LE PIÉTONNIER, RUE DE LA TRAMONTANE

Ce projet est en instance depuis 2014. Il fut, jusqu'alors, bloqué, objet de procédures et de négociations diverses. L'acquisition de la parcelle, constituant son débouché sur la rue du Mistral, est en cours.

Dès l'acte notarial signé, nous entamerons les travaux nécessaires à sa mise en service et son adaptation aux personnes à mobilité réduite

### ► RUE DES COMBES

Le marquage au sol matérialise le réseau de gaz qui chemine sous cette voie.

Il précède les travaux de raccordement de la future station GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) "Les Molières", à Pignan, qui distribuera aussi du bio gaz.

Située à proximité du complexe DEMETER, son raccordement sera réalisé sur la conduite, rue des Combes. Cette extension de réseau se déroulera sur la période du 01.02.2023 au 31.03.2023, sur 2200 mètres, sous maîtrise d'ouvrage GRDF.

### NOUVEAUX SENS DE CIRCULATION !

#### • Rue des Horts de Vernis

La circulation reste à double sens, de la rue des CONQUETTES jusqu'à l'allée du MERLOT.

Un sens unique de circulation est instauré et matérialisé de l'allée du MERLOT jusqu'à la rue de l'ABREUVOIR.

Cette voie est interdite à la circulation de **tous les usagers** dans le sens rue de l'ABREUVOIR / allée du MERLOT.

#### • Rue des Troènes

Cette rue sera interdite à la circulation dans les deux sens, sauf services publics. Dans cette voie étroite, les camions et camionnettes, qui s'y engagent, causent des dégâts récurrents et importants aux égouts de toits riverains sans laisser d'adresse.

#### • Rue de l'Abreuvoir

Cette rue sera interdite d'accès au plus de 3,5 tonnes, sauf desserte locale.

### ► MOBILITE

À notre demande, une réunion s'est tenue en mairie avec le service "mobilité" de la métropole et un cabinet spécialisé dans la restructuration des circulations en site urbain.

Notre objectif : délester le vieux centre bourg et la rue du Colombier en réorganisant la circulation générale. Nous devons gérer l'afflux de circulation du fait des déplacements pendulaires entre le nord et le sud de notre territoire.

Les premiers résultats de cette étude seront rendus publics.

# COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Membres : Bernard GRENIER, Jean-Pierre ROSE, Françoise SAUREL, Francine MANGIN et Elisabeth AGHION

## SALLE POLYVALENTE LA CHAPELLE



### ► HISTORIQUE

Les Pénitents blancs furent une association d'hommes laïcs qui se vouaient à la prière et à l'entraide. Établie vers 1602 à Saussan, la confrérie se dota de cette Chapelle située près du cimetière. Interrompue durant la Révolution, l'activité de la confrérie reprit vie vers 1818, puis périclita à nouveau vers 1883. L'édifice fut restauré en 1927. Son usage religieux s'éteindra à l'issue de la seconde guerre mondiale. Progressivement, la Chapelle est devenue un lieu de réunions publiques des Saussannais jusqu'aux années 70.

### ► INTENTION

Saussan est actuellement dépourvu de lieu facilitant les rencontres spontanées entre les habitants.

La Chapelle deviendra une salle polyvalente de la Mairie de Saussan.

Elle sera un lieu de culture et de convivialité destiné à :

- Apporter un nouveau souffle au village.
- Permettre aux Saussannais de se rassembler et de partager émotions, savoirs, expériences, jeux...

- Mettre en valeur des pratiques créatives et artistiques.
- Valoriser les singularités du village et ses savoir-faire.
- Favoriser une culture du partage.

### ► USAGES

Expositions - Conférences - Débats - Rencontres - Réunions - Loisirs...

### ► PUBLIC

Espace ouvert à tous, la Chapelle favorisera la mixité des publics et les liens intergénérationnels.

### ► LES EXPOSITIONS

La salle, par ses dimensions, se prêtera aux moyens et petits formats picturaux ou photographiques.

La Chapelle permettra des expositions de professionnels et d'amateurs.

Toutes ces expositions pourront faire l'objet d'une visite des écoles.

### ► LES CONFÉRENCES

Tous les thèmes seront possibles : art, plantes, bien-être, cuisine...

### ► LES ACTIVITÉS :

#### rencontres, réunions, loisirs

En plus de proposer des activités culturelles, la Chapelle deviendra un tiers-lieu.

Elle sera ouverte sur attribution.

### ► EQUIPEMENT

- Banque d'accueil
- Eclairage sur rail pour exposition
- Mobilier

Les associations de Saussan seront consultées pour connaître leurs souhaits d'usage éventuels de la Chapelle.

## ART URBAIN ET PETITE ENFANCE

- Depuis 2018, 20 artistes Saussannais, à l'initiative de la commission Culture, proposent des œuvres artistiques dans les rues du cœur de la commune, à destination surtout de la petite enfance, en créant des œuvres à hauteur de son regard. Un grand nombre de gouttières et de fresques ont été réalisées. Le covid a suspendu temporairement cet élan.



Petite reprise cette année grâce à Claude Caumel qui, à sa manière, toujours teintée d'humour, nous représente les fables de La Fontaine, rue de l'Abreuvoir, au grand plaisir des petits saussannais.

## COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE & SPORT

Membres de la commission : Sabrina VALETTE, Mylène HOUVENAGHEL, Françoise SAUREL,  
Elodie PARGUEL et Serge POUGET.

### SEPTEMBRE

**Cette rentrée 2022 a été de nouveau placée sous le signe du changement au sein de nos deux écoles.**

- ▶ **L'école maternelle**, a dit au revoir à la directrice, madame Rueda.
- ▶ **M. Blancas**, déjà directeur de la section élémentaire, assure maintenant la direction des deux écoles. À ce jour, l'école maternelle compte 89 enfants répartis en 4 classes.
- ▶ **L'école élémentaire**, après avoir souhaité une excellente retraite à Mme Françoise Roustit, a accueilli de nouvelles recrues. Une ouverture de classe implique également une augmentation des effectifs du personnel municipal. À ce jour, nous comptons 145 élèves répartis en 6 classes. Toutes, sauf le CP, sont à double niveau.
- ▶ **Dans un premier temps, la nouvelle classe est installée** dans un local provisoire jusqu'à la construction de la classe définitive qui trouvera sa place dans la continuité des locaux actuels. Pour ce faire, nous avons été contraints d'abattre le gros peuplier de la cour de l'école. Nous avons prévu la plantation de plusieurs arbres à ombrage dans la cour afin d'offrir, aux enfants, un lieu encore plus agréable qu'il ne l'est déjà.
- ▶ **Mardi 27 septembre**, certains élèves de l'élémentaire ont fait une sortie pédagogique dans une vigne saussannaise. Le but était d'apprendre les anciennes méthodes de vendanges. L'équipe enseignante et les enfants ont adoré. Ils remercient notre policier municipal pour son accompagnement sécurisé.

(CF article de la commission Environnement)

### OCTOBRE

- ▶ **Lundi 3 octobre**, l'ensemble des classes de l'école élémentaire a été invité à découvrir l'exposition de l'association des photographes de la commune. Cela fait plusieurs années que l'équipe pédagogique, ainsi que les enfants, apprécient ce moment.



- ▶ **Le projet de la future crèche progresse.** Un comité de pilotage a eu lieu le 12 octobre en compagnie des nombreux partenaires : CAF, PMI, Collectif 34, crèche "plume et bulle" ainsi que le cabinet d'architecte qui a été retenu suite à l'appel d'offres. Nous espérons voir l'aboutissement de ce projet courant 2024.
- ▶ **Lundi 17 octobre a eu lieu le conseil d'école de la maternelle.** La liste des effectifs a été détaillée : 90 élèves pour 4 classes.
  - 18 PS/MS avec madame Devarieux
  - 23 MS avec madame Gerberon
  - 24 PS/GS avec madame Archimbeau
  - 25 PS/GS avec madame Clamens.

Ce qui fait une moyenne de 22.5 élèves par classe. Cette année 2022/2023 ne subit donc aucune fermeture de classe.

- ▶ **A l'heure actuelle, les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023/2024**, sont de 71 élèves pour 4 classes :
  - 19 PS
  - 20 MS
  - 32 GS

Ce qui fait une moyenne de 17.75 élèves par classe. Avec la livraison des 34 logements sociaux au 1er semestre 2023, nous pourrions avoir une nette évolution de ces effectifs.

- ▶ **Vendredi 21 octobre a eu lieu le conseil d'école de l'élémentaire.** Comme précédemment, a été listé l'ensemble des effectifs : 145 élèves pour 6 classes.
  - 23 CP Clément Bevilacqua

- 23 CP/CE1 Frédéric Raspaud
- 23 CE1/CE2 Johanne Andi-Grefa
- 25 CE2/CM1 Sofiene Ouaras
- 24 CM1 Isabelle Blache
- 27 CM2 Aurore Martin

Ce qui fait une moyenne de 24.16 enfants par classe. La municipalité tient à préciser aux parents que le projet "portail famille" est toujours d'actualité. Le délai de sa mise en place est retardé par notre partenaire ainsi que par nos exigences. Encore un peu de patience !!

## NOVEMBRE

► **Nous sommes heureux d'accueillir la nouvelle directrice de l'ALP**, Mme Céline Gotty qui a intégré l'équipe le 1er novembre. C'est elle qui sera votre interlocutrice pour toutes les activités périscolaires :

Mme Céline Gotty : alp@saussan.fr - Tél : 06 72 23 81 63

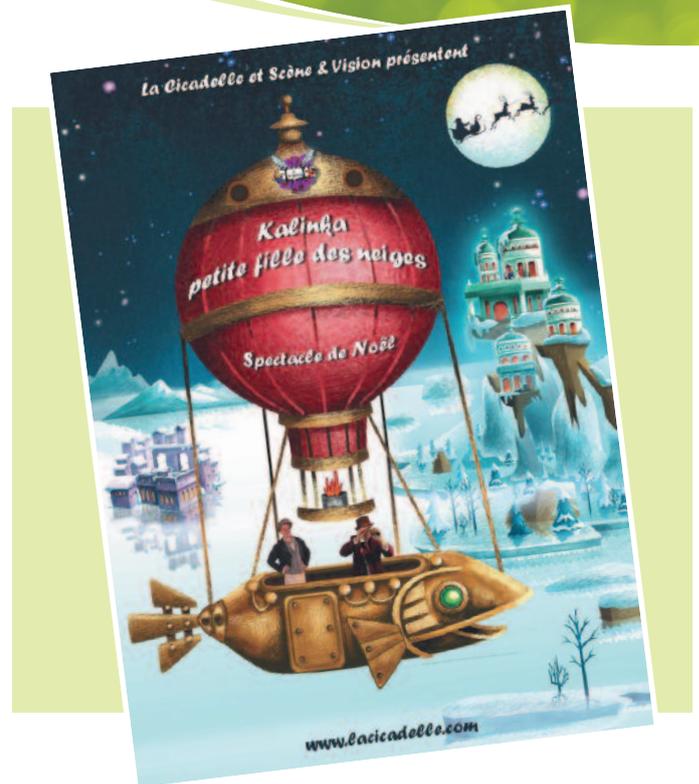
► **Pendant les vacances de Toussaint l'ALSH a été très fréquentée par nos bambins.** De nombreuses activités ont été proposées par nos équipes d'animation de l'ALSH "La Galinette" durant ces vacances.

Mme Corine Banq : alsh.lagalinette@saussan.fr

Tél : 06 42 60 91 53

## DECEMBRE

**Enfin, la période favorite de nos petits garnements est arrivée !!! Vite, le Père Noël sera bientôt là !**



Comme les années précédentes (hors COVID), le Père Noël viendra à l'école maternelle à cheval, distribuer aux enfants quelques chocolats, offerts par la municipalité, ainsi que les cadeaux achetés par l'école.

► **Samedi 10 décembre a eu lieu, salle des Trobars, le spectacle offert par la mairie à tous les enfants du village.** Petits et grands ont eu un joli goûter pour accompagner ce temps féérique.

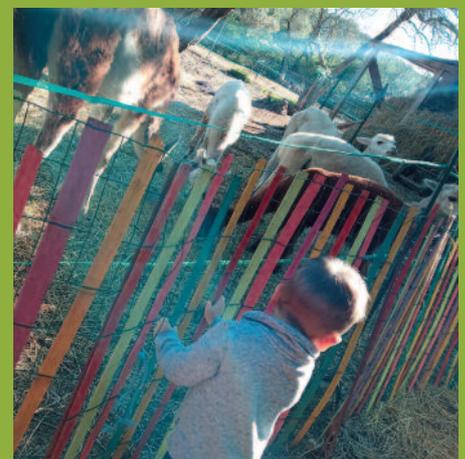
*La commission Enfance Jeunesse et Sport vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.*

## RELAIS PETITE ENFANCE - RPE

*Le Relais Petite Enfance Intercommunal Vène et Mosson a organisé 4 sorties au mois de septembre 2022 à la mini-ferme "Beau nez d'âne" à Gigean.*

► Les enfants et les assistantes maternelles ont pu découvrir le site et observer les nombreux animaux (lapins, perruches, poules, oies, cochons d'Inde, poneys, lamas, alpagas...). Ceux qui le souhaitaient ont caressé, brossé les ânes et leur ont donné des carottes. Les cochons d'Inde se sont laissés câliner.

**Les enfants sont repartis fatigués mais ravis. Certains ont même eu du mal à partir...**



*Relais Petite Enfance Intercommunal Vène et Mosson, 4 place de la Mairie BP3 - 34880 LAVERUNE*

**Contacts :** Anne Bonnard 07 87 69 74 49 • Fatima Ouachek 07 89 24 33 07 • Sandrine Bros 06 75 37 47 00

## ALSH LA GALINETTE

*Après plusieurs années de crise sanitaire, voilà enfin le retour de la semaine bleue.*

► Cette semaine nationale a permis de renouer avec nos valeurs.

L'échange intergénérationnel est une idée que nous défendons depuis de nombreuses années.

Nous avons eu l'immense plaisir de partager nos repas avec les aînés de la commune :

*M. Guy De Rosso*

*Mme Jacqueline Rodriguez*

*Mme Odette Serna*

*M. Robert Benaud*

*Mme Gisèle Cavalié*

*Mme Marie-Claire Rouvier*

*Mme Jacqueline Fages*

*Mme Claudine Bonnet*

*Mme Maria Navarro*

Bonne humeur, discussions, passions, magie étaient au programme.

Merci à tous.



► Les vacances d'automne se sont très bien passées. Le soleil et les températures estivales ont permis de proposer de très bons moments. Fresques, activités manuelles, grands jeux et maléfiques pommes d'amour étaient au programme du thème immanquable d'Halloween. Sans oublier notre incontournable et abondante récolte de bonbons. Personne ne voulait se voir jeter un sort par cette cohorte de monstres et sorcières.



Nous avons eu le plaisir de recevoir la commune de Cournonterral pour la traditionnelle journée interco. Merci à tous

**L'équipe d'animation ALSH**

## Horaires MDJ

Mardi

17h - 19h

Mercredi

14h - 19h

jeudi

17h - 19h

Vendredi

17h - 22h

# LA MAISON DES JEUNES

Suivez les actualités sur la page Facebook : MDJ Saussan

## LA MAISON DES JEUNES EN QUELQUES MOTS

► Lors des vacances de fin d'année, la MDJ propose un programme d'activités du 19 au 23 décembre 2022.

Par ailleurs, les inscriptions pour les séjours ski en intercommunalité vont démarrer. Les séjours pour les 6/8, 8/11 et 11/13 ans se situeront à St Léger les Mélèzes et pour les plus de 14 ans à Aiguilles. Ils sont prévus du 26 février au 4 mars 2023.

► Depuis le printemps, le projet parents/ados a rencontré un vif succès, 20 parents et 16 jeunes y ont participé, à travers :

- Les "cafés des parents",
- La rencontre à la plage entre parents et jeunes au mois de juillet,
- Les soirées partagées du mois d'octobre.

► Nous souhaitons une très bonne continuation à Nathalie, notre stagiaire en formation professionnelle, désormais diplômée, qui a su donner vie à ces rencontres.

**La Maison des Jeunes, est un espace de rencontres, d'échanges, d'informations, d'expression et de projets pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans, en priorité issus de la commune. C'est un local ouvert à la sortie de tes cours et pendant les vacances scolaires... L'adhésion annuelle est obligatoire pour venir à la MDJ.**

## RETOUR SUR LES SOIRÉES CHALLENGES PARENTS / ADOS



Parents / ados



Self-défense



Jeux d'ambiance

## RETOUR SUR LES VACANCES D'AUTOMNE 2022



Soirée interco Cournonterral



Sortie Montpellier



Sortie interco Bessèges

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

Membres : Thierry MENDEZ, Bernard GRENIER, Francine MANGIN et Silvain LANDIER

### DECOUVERTE AUTOUR DE LA VITICULTURE



**Mardi 27 septembre dernier, les classes de CP/CE1 de Clément Bevilacqua et Frédéric Raspaud de l'école élémentaire de Saussan, ont participé à un atelier-découverte autour de la viticulture. L'encadrement était assuré par les enseignants, aidés de quelques parents d'élèves.**

Hugues DARDIER et Jean-Paul FOULQUIER, tous deux agriculteurs à Saussan, étaient chargés d'animer l'atelier, accompagnés de Thierry MENDEZ et Jean BERNON, conseillers municipaux.

La matinée s'est déroulée en 3 parties, au fil desquelles l'émotion des enfants est allée crescendo, en passant de l'écoute attentive jusqu'à la quasi-bousculade pour presser le raisin :

► L'atelier a débuté par la présentation du fonctionnement d'une machine à vendanger, menée par Hugues DARDIER. Nos petits spectateurs étaient calmes mais néanmoins intéressés par ce mastodonte impressionnant.

► Les élèves se sont ensuite déplacés, quelques mètres plus loin, pour observer une jeune vigne de syrah plantée

en mars dernier. Jean BERNON, travaillant à l'INRAE\*, dans l'unité spécialisée de la viticulture, s'est fait un plaisir de présenter les différents cépages et d'expliquer, aux enfants, les étapes de la plantation d'une vigne.

S'en sont suivies quelques questions des enfants, avant de poursuivre vers la dernière étape : le pressurage du raisin.

\* Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

► Arrivés devant l'authentique pressoir en bois, rempli de raisin fourni par les agriculteurs, les écoliers ont été attentifs à la démonstration durant laquelle le raisin était pressé pour en extraire le jus. Il leur a ensuite été proposé de venir "cliquer" (en poussant et tirant successivement) le bras du pressoir, afin d'activer la vis sans fin pour voir s'écouler le précieux nectar. L'idée de manipuler le pressoir a tellement séduit les élèves, que ce moment était empli d'effervescence et d'agitation. Tous voulaient participer. La matinée s'est clôturée lors d'un rafraîchissement, offert par la municipalité, avant que les "apprentis vigneron" ne reprennent le chemin de l'école, des images plein la tête, pour raconter cette aventure à leur famille.

La municipalité tient à remercier les agriculteurs Hugues DARDIER et Jean-Paul FOULQUIER pour l'animation des ateliers.



# POLICE MUNICIPALE

## ► SÉCURITÉ : RECRUTEMENT D'UN DEUXIÈME AGENT DE POLICE MUNICIPALE

La population saussannaise augmentant, il était nécessaire de renforcer l'effectif de la police municipale. La municipalité a donc recruté un deuxième agent afin de répondre à la demande des administrés en matière de sécurité.

Fort d'une expérience de 20 ans dans la profession et habituée au travail de proximité dans un village, cette nouvelle agente épaulera le chef de poste dans la gestion des missions quotidiennes confiées au service.

Jours et horaires d'ouverture du poste de police municipale :

- lundi de 8h à 17h30
- mardi et jeudi de 8h à 17h
- mercredi de 8h à 16h45
- vendredi de 8h à 17h30

Chef de poste : Mathias 06 71 58 43 52

Agent : Julie 06 42 62 62 38

## ► ACHAT D'UN NOUVEAU VÉHICULE

Le Renault Kangoo diesel de 2005 a fait son temps !



Devenu obsolète et dangereux en termes de sécurité et une charge financière pour la commune, en raison de réparations trop fréquentes, il était devenu impératif de changer de véhicule.

Par ailleurs, la mise en place progressive de la Zone de Faible Emission (ZFE) sur la métropole montpelliéraine, dont la commune de Saussan fait partie, impose une mise aux normes nécessaire pour répondre à l'urgence climatique.

C'est pourquoi, depuis la rentrée, la police municipale s'est dotée d'un véhicule Dacia Sandero Stepway GPL / essence classé Crit'Air 1.

Acheté entièrement équipé (sérigraphie, rampe lumineuse, avertisseur sonore...), ce véhicule a un moteur ECO-G à bicarburation qui émet 10% de CO2 en moins que la version essence.

## ► DÉGRADATIONS & INCIVILITÉS

La commune doit de nouveau faire face à une série de dégradations :



Sur une année, ces actes de vandalisme ont un coût très élevé pour la commune et donc pour les saussannais.

L'investissement financier utilisé pour la réfection, la rénovation, le remplacement ou la restauration des biens dégradés sont des ressources financières publiques qui ne pourront pas être investies sur d'autres projets ou d'autres secteurs, ralentissant ainsi le développement durable de notre village.

- Dégradation au bureau du tennis club,
- Tags aux écoles, à la Mdj,
- Plusieurs poubelles brûlées,
- Tuiles cassées sur le toit des écoles et du centre culturel,
- Table de pique-nique de l'aire de jeux des enfants volée et feu allumé sur place dégradant une des structures.

### Peines encourues

Une contravention de 5<sup>e</sup> classe, soit **1 500 €** ou plus, s'il n'en résulte qu'un dommage léger (Article R.635-1 du Code Pénal). L'article 322-1 du Code Pénal prévoit aussi que "le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de **3 750 €** d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger". Il est complété par l'article 322-2 qui prévoit que la sanction soit relevée à **7 500 €** d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général, lorsque, entre autres, "le bien détruit, dégradé ou détérioré est destiné à l'utilité ou à la décoration publiques et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public". En cas de dommage important, notamment quand le tag n'est pas effaçable, le délit est puni jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et de **30 000 €** d'amende. Les peines sont aggravées si le tag ou le graffiti est notamment commis dans les circonstances suivantes : à plusieurs, par une personne dissimulant volontairement son visage.

Dans tous les cas, la victime d'une destruction d'un bien peut demander la réparation de son préjudice devant un tribunal civil (coût de l'intervention des services compétents...).

# COMMISSION SOLIDARITÉS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Joel VERA, Mylène HOUVENAGHEL, Muriel GANGA, Sabrina VALETTE, Frédérique TARDY, Rose-Marie RISSO et Elisabeth AGHION.  
Jacqueline BIREAU, Amandine CAILLAUD, Elodie RODRIGUEZ, Nicole SERANE, Danièle SIGNOREL et Robert BENAUD.

**Une immense pensée pour Raymond CELIÉ qui a siégé au CCAS durant de nombreuses années. Sa grande connaissance du village et de ses habitants était un atout indéniable sur lequel la commission Solidarités pouvait se fier et s'appuyer.**

**Je souhaite la bienvenue à Rose-Marie RISSO qui siège désormais à nos côtés.**

Je remercie mes colistiers qui se sont mobilisés pour rendre joyeux et chaleureux cet événement.

Un remerciement particulier au Duo Replay et au Traiteur des Garrigues.

### ► Repas des aînés

A noter que le repas des aînés est fixé au 22 janvier 2023 et que les inscriptions seront possibles à partir du 20 décembre à l'accueil de la mairie.

Comme les deux années précédentes, si vous avez plus de 65 ans, inscrivez-vous en mairie ou téléphonez au 04 67 47 72 32. **Aucune invitation ne sera envoyée.**

**Important :** Votre conjoint est aussi invité, même s'il n'a pas atteint cet âge .

Pensez à préciser votre régime ou obligation alimentaire.  
Date limite des inscriptions : 14 janvier 2023.



Goûter des aînés

### ► Goûter des aînés

Merci aux personnes qui ont répondu présentes à notre premier goûter des aînés, samedi 22 octobre dernier. Ce moment festif et convivial a été apprécié par tous les participants.

Je souhaite vivement que la prochaine rencontre remporte encore plus de succès.



Repas aînés



## ► Logement social

La construction des logements sociaux avance à grand pas et la livraison est prévue pour le premier semestre 2023. Pour ceux qui ont déposé un dossier, assurez-vous que celui-ci soit bien à jour.

Vous devez renouveler votre demande, chaque année, à date anniversaire.

Si depuis votre dépôt de dossier, vous avez obtenu un logement social dans une autre commune, mais que vous souhaitez revenir sur le village, votre dossier est supprimé et vous devez renouveler votre demande.

En effet, toute attribution d'un logement social entraîne votre radiation.

Merci de faire parvenir, en mairie, la dernière attestation de renouvellement.

Les dossiers qui ne seront pas à jour ne pourront pas être présentés en Commission d'Attribution.

Les dates ne sont pas encore fixées. Si votre dossier est présenté, nous vous tiendrons informés en temps voulu.

## ► Service Téléalarme

Il s'agit d'un dispositif destiné aux personnes vulnérables ou isolées.

Vous pouvez disposer d'un bracelet ou d'un collier afin de prévenir les secours en cas de besoin.

Contactez le Département au 04 67 67 67 67.

## ► Quotient familial

Selon votre quotient familial, vous pouvez prétendre à un tarif modulé (Cantine, ALP, MDJ et ALSH). N'hésitez pas à déposer votre dossier en mairie.

## ► Assistante sociale

L'assistante sociale de secteur est basée au STS (Service Territorial des Solidarités) de Pignan. Vous pouvez la joindre au 04 67 67 83 20.

## ► Les Restos du Cœur

Mardi 22 novembre, la 38<sup>e</sup> campagne des "Restos du Cœur" de Fabrègues a ouvert ses portes. Les bénévoles vous accueillent les mardis et vendredis de 9h à 11h30 à l'adresse suivante :

*Centre Culturel José Janson  
Rue Jean Marc ROUAN - 34690 FABREGUES*

Vous pouvez contacter le responsable M. Roger GAYRAUD au 06 05 06 72 82.

Afin de pouvoir prétendre à une distribution, soumise à condition de ressources, vous devez préalablement vous inscrire, munis de votre attestation de paiement CAF et de votre quittance de loyer.

## ► Pour toute demande d'aide

Vous pouvez vous adresser à la mairie ou envoyer un mail à [ccas.saussan@gmail.com](mailto:ccas.saussan@gmail.com) avec vos coordonnées et la raison de votre demande. Je vous contacterai au plus vite.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.  
Prenez soin de vous et des vôtres !

*Bien cordialement,  
Mylène HOUVENAGHEL*

## Pour plus d'informations



**plaquettes CCAS  
disponibles en Mairie.**



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

CETTE ANNÉE, LE RECENSEMENT SE DÉROULE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

*Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.*

► Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

### ► C'EST UTILE

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets, qui vous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

### ► LE RECENSEMENT AIDE

- À cibler les besoins de la commune,
- Les entreprises à mieux connaître leurs clients,
- Les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Il permet de connaître la diversité et l'évolution de la population dans chaque commune.

**De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des collectivités : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.** Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal ou le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, EPHAD...), à déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### ► C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser. Il dispose d'une carte officielle qui permet de l'identifier.



Carte agent recenseur

Depuis deux ans, le protocole a été un peu modifié, il ne sonne plus systématiquement à chaque porte. Il dépose simplement dans la boîte aux lettres la notice de recensement sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si toutefois vous ne pouvez pas répondre par internet, contactez la mairie. Nous mandaterons l'agent recenseur pour vous distribuer les questionnaires papier. Il vous laissera ses coordonnées pour convenir d'un rendez-vous afin de récupérer les documents une fois complétés. Vous pourrez également les renvoyer à l'hôtel de ville de Saussan ou à la direction régionale de l'Insee.

**En l'absence de réponse, l'agent repassera dans votre foyer car la participation au recensement est obligatoire.**

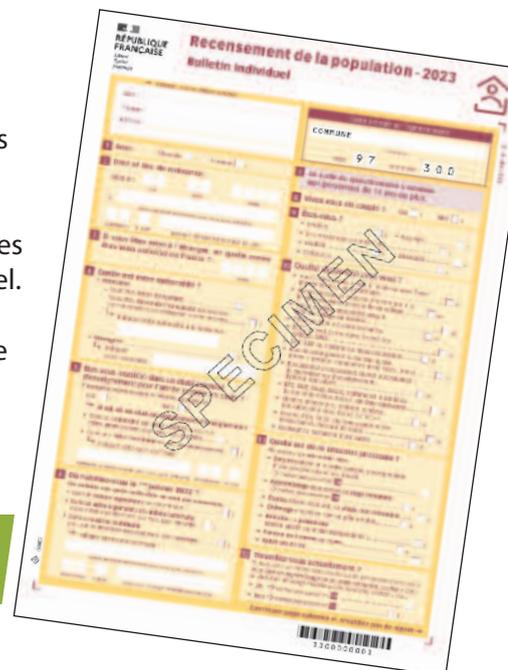
Et ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données.

### ► C'EST SÛR

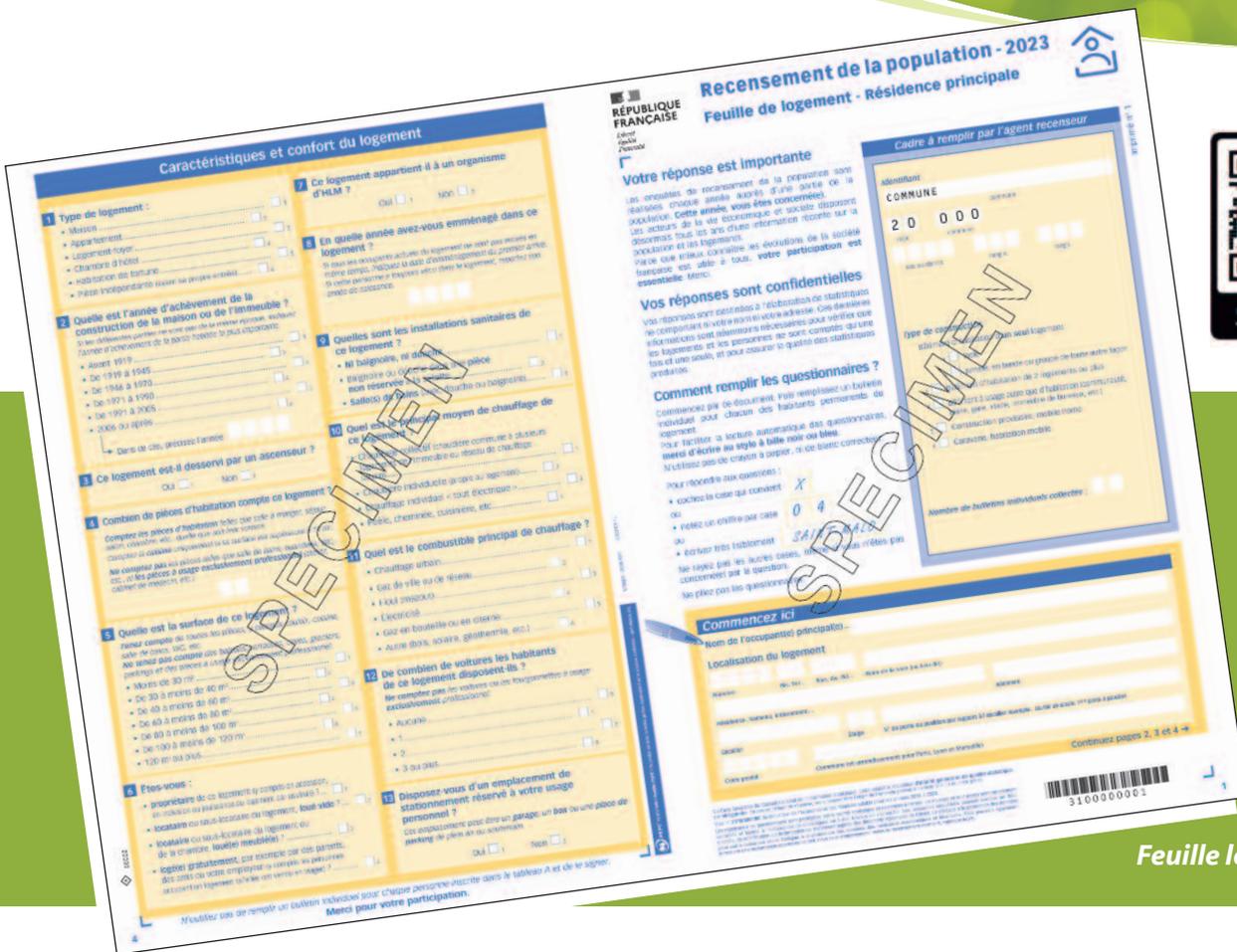
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Ils sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois.

**L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.**

Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).



Bulletin individuel



Feuille logement



► **ENCORE PLUS SIMPLE, LE RECENSEMENT SUR INTERNET**  
Cliquez sur "accéder au questionnaire en ligne" sur la page d'accueil du site **le-recensement-et-moi.fr**. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur.

accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Plus de 40 millions de personnes en France ont répondu en ligne en 2022, soit une économie de plus de 250 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT.**  
*Ne répondez pas aux sites ou aux personnes qui vous réclameraient de l'argent.*

Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un

## VOS AGENTS RECENSEURS 2023

Elisabeth



Sébastien



Virginie



Joris



Melinda



**Contact :** Mairie de SAUSSAN - 13 rue de la mairie. 04 67 47 72 32 / [secretariat@saussan.fr](mailto:secretariat@saussan.fr)  
Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site de l'Insee - entre septembre et décembre 2023. <https://le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/espace-multimedia>

## MARCHÉ DU DIMANCHE DE 8 H À 12 H

Fruits et Légumes - Fruits de mer  
Miellerie - Rôtisserie - plats cuisinés...

Place de la Fontaine - Rue des Pénitents



Saussan désire étendre son marché,  
venez nous rejoindre !!  
Emplacements gratuits  
Tél : 06 77 05 09 95

## ÉTAT CIVIL

### *Ils sont arrivés*

**Charles THIEBAULT**

le 23 juillet 2022

**Chloé DOMERGUE**

le 2 août 2022

**Célia BRARD**

le 2 août 2022

**Aimé LANDIER**

le 25 août 2022

**Rose PASHAEI**

le 14 septembre 2022

**Gabrielle SOLB SABUCO**

le 16 septembre 2022

**Louna DUBOIS**

le 18 septembre 2022

**Léandre MORMILE**

le 21 septembre 2022

**Maël PEYRONNET**

le 24 septembre 2022

**Nathan LOUDCHER**

le 25 septembre 2022

**Manel CAMARA**

le 16 octobre 2022

*Toutes nos félicitations aux heureux parents*

### *Ils se sont mariés*

**Héloïse PRUVOST & Rodéric CHEX**

le 16 septembre 2022

**Isabelle SAURIOL-NADEAU & Guillaume GAILLARD**

le 29 octobre 2022

**Sanah HAJJAJI & Jamal ABARKAN**

le 29 octobre 2022

**Sandrine LEMBOUT & Éric MARMOTAN**

le 12 novembre 2022

*Tous nos voeux de bonheur*

### *Ils nous ont quittés*

**Lino ROVERSO**

le 17 septembre 2022

**Juliette BOSQUIER, née CARUSO**

le 13 octobre 2022

*Toutes nos condoléances aux familles*



# COMITÉ DES FÊTES SAUSSANNAIS

Depuis le mois de Septembre 2022, un nouveau Président Romain SEGARRA, un jeune natif du village, est à la tête du Comité des Fêtes Saussannais. En plus de ce changement, l'équipe du Comité des Fêtes s'est agrandie.

## QUE S'EST-IL PASSÉ CE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2022 ?

► Le COF (COMité des Fêtes) a organisé, pour la première fois, le 25 septembre, un défilé de voitures de collection. Plus d'une trentaine de voitures étaient réunies, celles de l'association "TEUF TEUF Club Maguelone" et celles de nombreux particuliers. Pour le déjeuner, notre chef Patrick a cuisiné une paëlla géante.



Credits photos : Club Photo LAPSAUSSAN

Credits photos : Club Photo LAPSAUSSAN

Les enfants ont pu profiter de tours de poneys organisés par les écuries PACHKA de Saussan. Un grand merci à tous pour la réussite de cette journée !

► **Samedi 15 octobre, le COF a proposé une soirée loto et tombola.** De nombreux lots ont été gagnés : une télévision 80 cm, des jambons de Lacaune, un téléphone portable POCO, des entrées duo SPA... La salle était pleine pour notre plus grand plaisir ! Merci à tous les participants : donateurs et joueurs. Nous espérons également que la restauration vous a plu (paninis et hot dog).



► **Lundi 31 octobre, les associations APPS et Comité des Fêtes se sont réunies pour célébrer Halloween.** Au programme de la journée, maquillages, tatouages, découpes de citrouilles, ainsi qu'une grande chasse aux bonbons dans le village. Après cela, s'est déroulée une soirée dansante avec DJ à la Salle des Trobars.



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

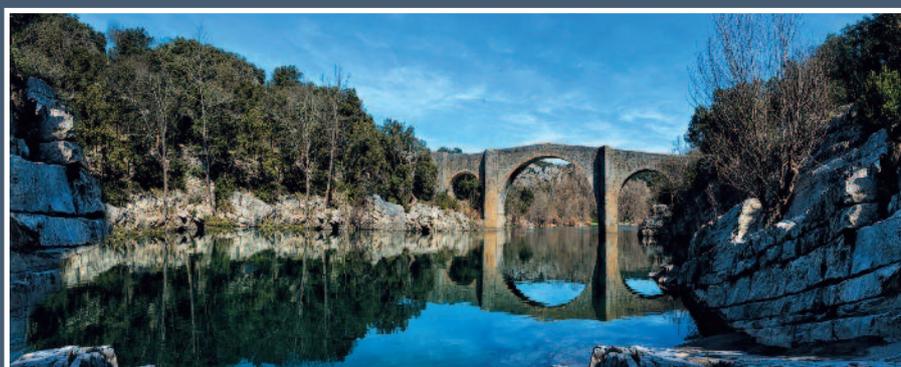
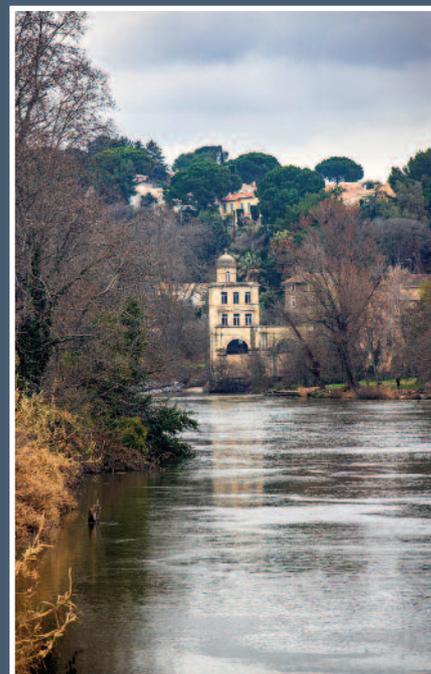
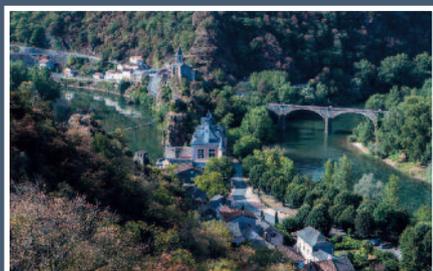
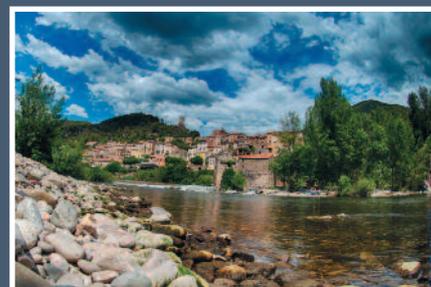
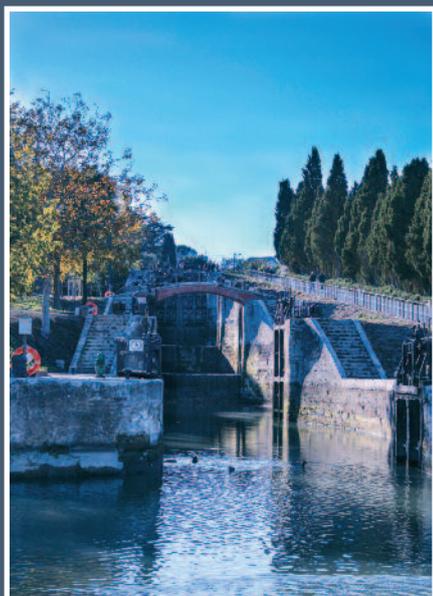
► **Samedi 31 décembre REVEILLON DU JOUR DE L'AN**  
20h : Réveillon exclusivement pour les Saussannais avec repas, DJ et cotillons.  
**Réservation obligatoire** au 06 75 47 13 78 (places limitées, clôture des inscriptions le samedi 24 décembre).  
*Salle des Trobars - Centre Culturel.*

Le Comité des Fêtes Saussannais vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et espère vous voir nombreux participer à nos manifestations 2023, pour partager joie et bonne humeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour exprimer vos idées : [comitesaussan@gmail.com](mailto:comitesaussan@gmail.com) ou sur Facebook "Comité des Fêtes Saussan".

# LES AMIS PHOTOGRAPHES "LES COURS D'EAU"

*C'est un vrai bonheur que de se promener au bord de l'eau et de se laisser bercer par son doux clapotis qui nous laisse instantanément aller à la rêverie !*



► La simple vue d'un ruisseau, d'une cascade ou d'un cours d'eau, nous permet de nous sentir apaisés, d'oublier les bruits et les tracas du quotidien, ou de faire le tri dans nos idées... et, de nos jours : LA FRAICHEUR est un bien inestimable.

La Mosson, L'Orb, L'Hérault, Le Tarn, La Vis, Le Canal du Midi, Le Canal de la Roubine, l'Agout, Le Coulazou,

L'Eure, La Cesse... embellissent notre balade au pays de l'eau !

Au fil des images, un sentiment relaxant renforce notre imagination et nous plonge, petit à petit, dans un état de méditation !

**Bonne contemplation !**



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Association "La Joie de Lire"

## RAPPEL DE NOS HORAIRES

Lundi )  
Mercredi ) de 17h à 19h  
Vendredi )

Pendant les vacances scolaires,  
ouverture uniquement le mercredi de 17h à 19h.

Nous vous attendons nombreux.  
Venez découvrir les nouveaux achats.

- Un rendez-vous important est prévu  
**LES RÉGALADES**  
**Vendredi 10 Février**  
**sur le thème de**  
**l'année "Vagabondages"!**



### AU PROGRAMME :

Lecture de beaux textes de 18h30 à 19h30.  
Dégustation des soupes préparées par les bénévoles de la bibliothèque et des desserts apportés par les participants.  
N'oubliez pas vos bols, assiettes, couverts et verres.  
Un film terminera la soirée.

Inscription obligatoire par téléphone au 06 88 97 41 67,  
à partir du lundi 30 janvier.



**L'équipe de "La Joie de Lire"**  
**vous souhaite de joyeuses fêtes.**

Qu'en 2023, les livres soient pour tous les lecteurs  
une source de plaisir, d'évasion et de sagesse.

Salon de culture mixte  
06. 37. 02. 00. 32  
637 Route de Fabrègues  
34570 SAUSSAN

**S A U S S A N**  
**LE SEPT**

- EPICERIE FINE & BIO
- TRAITEUR LOCAL • VINS FINS
- SPIRITUEUX • BOISSONS FRAICHES
- MONDIAL RELAIS • FLEURS • CADEAUX
- MAROQUINERIE • E-CIGARETTES
- CAFÉ • CHARCUTERIE LOCALE
- PAIN & VIENNOISERIE

**TABAC PRESSE JEUX**

1 rue des Pénitents - 07 85 54 02 84  
TABACPRESSE.LESEPT@GMAIL.COM

**MOULIN DE L'OLIVETTE**

6 AV. DU GAL DE GAULLE  
34690 FABREGUES  
06.80.31.07.84  
06.78.55.88.53

Pascal et Cyril  
SORIA  
Propriétaire  
récoltant

**LA PISE À LUDO**  
**La pizza qu'il vous faut !**  
Tél. : 07 78 70 39 05

Ouvert tous les soirs  
de 18h00 à 21h30  
Fermé le mardi

**LIVRAISON GRATUITE**

**MIELLES et PRODUITS DE LA RUCHE**  
De nos ruches à vos pots, il n'y a qu'un pas...

**MIELLERIE**  
Rucher de l'Estagnol  
34570 SAUSSAN

VENTE DIRECTE À LA FERME  
Du LUNDI au SAMEDI DE 10H à 19H

EN SAISON :  
Ruches vivantes en expo

Chemin du Tourtrel - 34570 SAUSSAN - (route de Lavérune)  
rucherdelestagnol@gmail.com - 06.13.56.86.85 / 06.78.30.80.60

[www.rucherdelestagnol.com](http://www.rucherdelestagnol.com)

## LE FOYER RURAL

*Quelques informations sur nos activités en cours depuis la rentrée de septembre*

- ▶ **DANSE : Jazz** (6/10 ans) **le mardi à 17h**, **Classique** (6/10 ans) **le jeudi à 16h50**. L'intervenante va chercher les enfants à 16h30, à la sortie de l'école, avec autorisation écrite des parents.
- ▶ **DO-IN** : Michelle Taylor, également praticienne en shiatsu, propose, depuis 7 ans, un cours de DO-IN à Saussan. Il a lieu **le vendredi matin de 9h30 à 10h45**. Cette discipline asiatique d'amélioration du bien être s'effectue à travers des techniques d'automassages, d'étirements doux et de légères percussions corporelles.
- ▶ **EVEIL CORPOREL** : 3/4 ans **le lundi** et 4/5 ans **le mercredi de 16h45 à 17h45**. Nous manquons cruellement d'adhérents.
- ▶ **GITARE** : Les cours comprennent l'apprentissage de l'instrument et de morceaux en tablatures (solfège si souhaité) ; **Encore 1 ou 2 places le jeudi ou vendredi**.
- ▶ **GYM PILATES** : Les cours sont complets sauf **le mercredi à 10h30 et 18h et le vendredi à 11h**.
- ▶ **JEUX DE SOCIÉTÉ** propose du scrabble et des jeux de cartes (belote ou coinche). L'activité a lieu **le lundi de 14h30 à 18h**.
- ▶ **PEINTURE/DESSIN** : Il reste 1 ou 2 places **le jeudi à 17h30 pour les enfants et le samedi à 10h pour les adultes**.
- ▶ **QI GONG** : Les cours du **mardi matin 9h30/11h** se pratiquent en général à l'extérieur (au terrain de tambourin) ou en salle au centre culturel lors d'intempéries ou grand froid.
- ▶ **RANDONNÉE** : Tous les jeudis en demi-journée et 1 fois par mois en journée complète.
- ▶ **STEP** : **Mardi soir à 19h20** (step fourni sur place).
- ▶ **YOGA** : Il ne reste des places **que le vendredi à 18h30**.

**Les cours de barre à terre, couture, histoire de l'art, judo, renforcement musculaire et stretching postural sont complets.**

*Vous trouverez le programme complet de toutes nos activités en mairie ou sur leur site.*

Notre Assemblée Générale s'est tenue mercredi 7 décembre à 18h au centre culturel.

**Contact** : tel/fax 04 67 69 56 23 ou [foyerrural.saussan@orange.fr](mailto:foyerrural.saussan@orange.fr)

Le **FOYER RURAL**



## TENNIS CLUB

*Les cours de tennis ont repris depuis mi-septembre pour le plus grand plaisir des petits et des grands.*

- ▶ Les dames ont commencé les compétitions, notamment la coupe d'automne, et vont débiter très bientôt la coupe des dames.
- ▶ Les cours enfants remportent un vif succès.
- ▶ Pour tout renseignement concernant les cours, vous pouvez contacter Mathieu au 07 86 28 39 47.
- ▶ Durant les vacances d'automne Mathieu a organisé des stages. Il y en aura d'autres au cours de l'année.
- ▶ Nos champions en herbe se retrouveront, en décembre, pour fêter Noël avec un goûter offert par le club.

En vous souhaitant de belles parties de tennis.

*Sportivement.*  
**Le Bureau**

# ASSOCIATION LES DINOS ET CENTRE EQUESTRE PACHKA

*L'association Les Dinos De Pachka (LDDP) vous informe des prochains événements en partenariat avec le centre équestre Pachka.*

- ▶ **La fête de Noël**, au mois de décembre, avec des animations à cheval et à poney.
- ▶ **Les concours CSO** les 12 mars et 4 juin 2023, avec petite restauration sur place.
- ▶ **Le concours de dressage** le 11 juin 2023 (qui comptera pour le championnat départemental), avec petite restauration sur place.
- ▶ **La fête du club fin juin.**

Venez nombreux, à Pachka, nous retrouver lors de ces événements pour déguster nos fameuses frites maison et nos crêpes gourmandes.

Pour plus de renseignements et pour suivre l'actualité du club, rendez-vous sur [www.ce-pachka.fr](http://www.ce-pachka.fr) ou sur la page facebook <https://fr-fr.facebook.com/cepachka>

**Contacts :** LDDP : Route de Lavérune - 34570 SAUSSAN  
Sandrine GENOLA, présidente - Tél : 06 22 70 92 01  
Justine DESWARTE, secrétaire - Tél : 06 13 46 69 38

Email : [lesdinosdepachka@gmail.com](mailto:lesdinosdepachka@gmail.com)  
Site web : [www.ce-pachka.fr](http://www.ce-pachka.fr)



Au club,  
les cours ont  
lieu toute l'année  
les mercredis et  
samedis, dès l'âge  
de 4 ans.



## CRÈCHE PLUME ET BULLE



**Jeudi 3 novembre, à l'occasion de la fête d'Halloween, les enfants sont venus déguisés. Pour marquer ce moment festif, des ateliers, en relation avec le thème, ont été réalisés par les enfants et l'équipe encadrante.**

- ▶ La crèche associative Plume et Bulle propose, aux parents de Saussan, de **l'accueil ponctuel** pour les enfants durant les périodes de vacances scolaires (en fonction des places disponibles).

Si vous êtes intéressé,  
veuillez contacter la crèche par mail :  
[plumeetbulle34@gmail.com](mailto:plumeetbulle34@gmail.com)

**Sandrine BREUGNOT**, Directrice  
9 rue de la mairie - 34570 Saussan  
04 67 47 66 25



## TAMBOURIN : LA REPRISE !

Depuis la rentrée, le club de tambourin a repris ses activités et nous avons eu le plaisir d'accueillir, sur le terrain, de nouveaux joueurs : enfants, adolescents et adultes, rencontrés lors de la Journée des Associations à Saussan.



► Tous se sont familiarisés très vite avec le tambourin, ses règles de jeu et son esprit convivial. Nous arrivons maintenant à faire de beaux échanges !

Malgré la météo assez changeante en cette saison, l'entraînement continue, chaque samedi matin, entre 10h et midi. C'est un sport, mais aussi un jeu, accessible à tous. Nous proposons une initiation à toute personne désirant s'essayer au tambourin. Notre club fournit le matériel nécessaire.

Alors, en tant que spectateur ou bien joueur, pour découvrir ce sport régional ou pour une bonne remise en forme, venez nous retrouver : vous serez toujours les bienvenus !

Contact : Le club JOC-TAMBOURIN-SAUSSAN - Tél : 04 67 47 77 07 ou 04 67 47 82 24

## D'AICÍ D'ALAI INVITE CATINO & JACOUTI



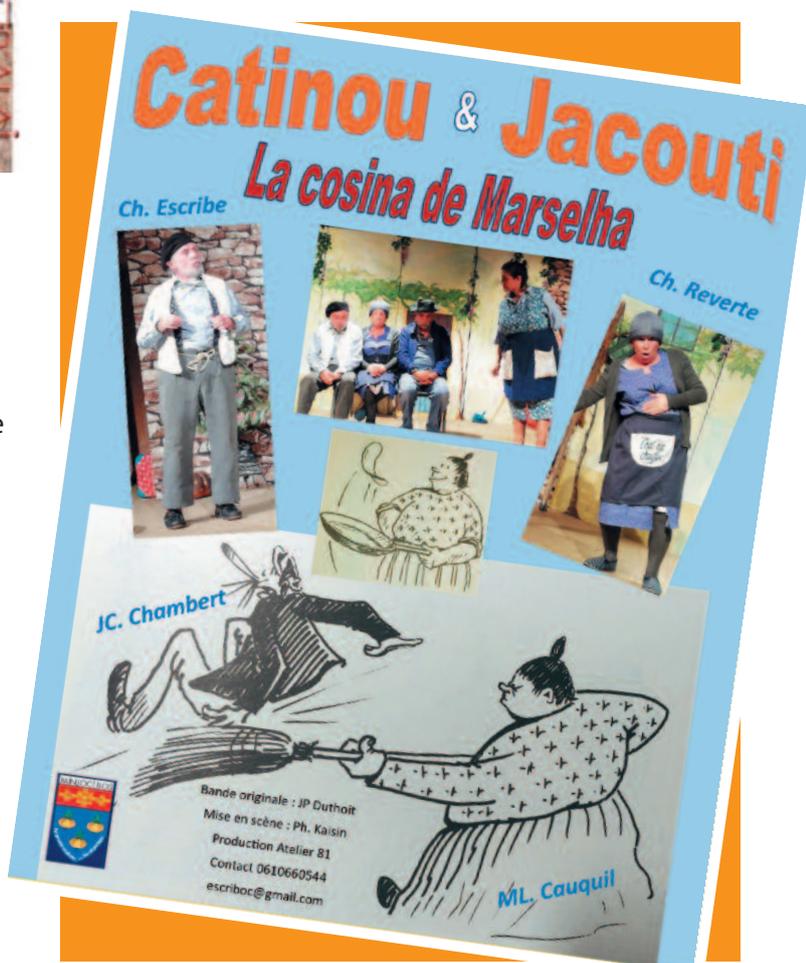
► C'est une histoire qui commence dans un journal de la région de Toulouse en 1945. Les aventures burlesques de la robuste Catinou et de son maigrelet Jacouti se déroulent dans le village de Manjacebas. Sympathiques et insupportables, mesquins et querelleurs, mais pas méchants, ces "héros" nous font revivre un monde ancien ; mais est-il dépassé ?

Une occasion de rire, par les temps qui courent, ça ne se rate pas.

Et pour avoir un avant-goût du spectacle, vous pouvez emprunter une BD à la bibliothèque municipale de Saussan.

**Pour plus de renseignements sur le spectacle, vous pouvez contacter l'association.**

Contact : D'Aicí D'Alai, Association Intercommunale, 11 Rue Coppe Cambe - 34570 SAUSSAN  
Tél : 07 66 24 70 56 • Mail : daicidalai@gmail.com

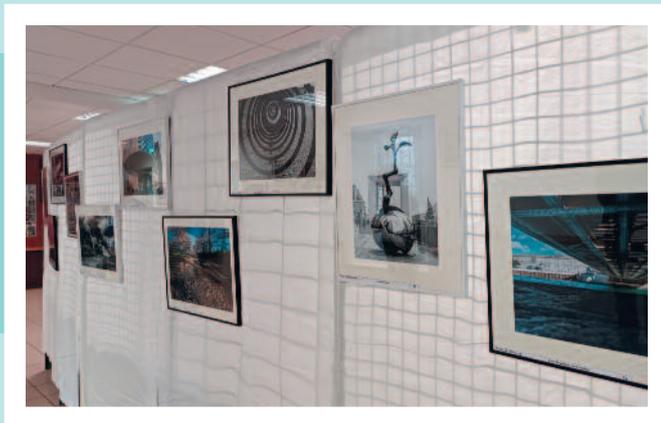




**18 septembre**  
*Journée du Patrimoine :  
thème de la Vigne*



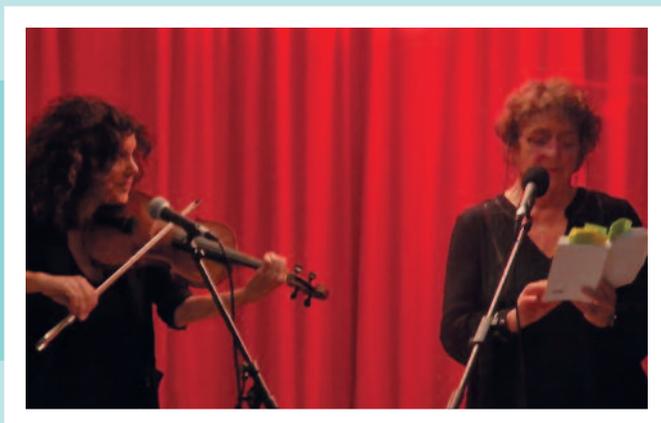
**25 septembre**  
*Exposition de voitures anciennes organisée  
par le Comité des Fêtes*



**1-2-3 octobre**  
*Exposition des amis photographes  
"Un autre point de vue"*



**2 octobre**  
*Nettoyage du village  
organisé par l'APPS*



**7 octobre**  
*Poésie / Concert : hommage à Frank Ducros*



**22 octobre**  
*Le goûter des aînés*

# Rétrospective



**31 octobre**  
*Halloween en partenariat  
avec le Comité des Fêtes  
et l'APPS*



**15 octobre**  
*Loto du Comité des Fêtes*



**2 et 3 novembre** **Cirque**  
*dans le cadre du festival :  
La Métro fait son cirque*



*Commémoration du 11 Novembre*

**2 décembre**  
*Concert Louis  
Baudel  
Chansons  
françaises*



**12 novembre**  
*Koa Jazz Festival : Hokusai live*

## DE DÉCEMBRE À FÉVRIER 2023

### Décembre

**Samedi 31 Décembre**

► **Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes**

**20h :** Réveillon exclusivement pour les Saussannais avec repas, DJ et cotillons.

Réservation obligatoire au 06 75 47 13 78

(places limitées, clôture des inscriptions le samedi 24 décembre).

*Salle des Trobars - Centre culturel*

### Janvier

**Vendredi 6 janvier 21h**

► **Trio Albus**

Evasion sans frontière

L'histoire de la musique

espagnole fascine par son mélange de cultures...

*Salle des Trobars - Centre Culturel*



**Dimanche 15 Janvier 11h**

► **Voeux du Maire**

*Salle des Trobars - Centre culturel*

**Dimanche 22 Janvier à partir de 12h**

► **Repas des Aînés**

**Inscription obligatoire à l'accueil**

**de la Mairie à partir du 20 décembre**

Date limite des inscriptions : 14 janvier 2023

*Salle des Trobars - Centre culturel*

### Février

**Vendredi 10 février 2023 18h30**

► **Les Régalades**

Un rendez-vous incontournable des Saussannais.

Partage, convivialité. Dégustation de mets, de saveurs

insoupçonnées et d'images de cinéma mémorables.

Places limitées et sous réservation.

*Salle des Trobars - Centre Culturel - Entrée libre*

➔ *Plus d'informations sur les manifestations culturelles de Saussan sur la page **Facebook : Saussan Culture***

**HERMET PAYSAGES**  
*création et entretien de jardins*

- TAILLE / TRAITEMENTS TOUS VÉGÉTEAUX
- TONTE – DÉBROUSSAILLAGE – ÉLAGAGE – ABATTAGE
- POSE DE GAZON EN PLAQUE / SYNTHÉTIQUE
- MISE EN PLACE DE GRAVIERS DÉCORATIFS

HERMET Dimitri      hermet.paysages@gmail.com  
06 30 40 41 75      Hermet Paysages

**PAUSES DOUCEURS**  
**Frédérique TARDY**  
vous propose :

Bien-être • Détente • Esthétique

Sur Rendez-vous au **06 81 77 02 49** (Appel ou SMS)  
pausesdouceurs@gmail.com  
Détails des prestations et tarifs sur le site Web :  
<https://pausesdouceurs.fr/>  
*Toutes les mesures sanitaires sont respectées*

**MARCHÉ CAMPAGNARD**  
**SAUSSAN**

**DIMANCHE DE 8H À 12H**

Place de la Fontaine - rue des Pénitents  
**06 77 05 09 95**

**Emmanuel B**  
Coiffure Mixte

Bijoux fantaisies ; ventes conseils ;  
relooking  
Esthéticienne ; ongles ; soins ; bien être ;  
épilation  
maquillage

15 Bis rue du Colombier 34570 SAUSSAN 04 67 47 31 04

**isabelle**  
**COIFFURE MIXTE**  
**A DOMICILE**

Secteur d'Activité  
**SAUSSAN**  
ET VILLAGES AUTOURS

N°SIRET:514 655 547      TEL/06.29.45.46.87

# L'ASCENSION DU MONT BLANC

*Inexpérimentés, nous sommes 4 amis d'enfance et, en Septembre 2022, nous avons relevé le défi de gravir le plus haut toit de l'Europe : le Mont Blanc.*

► Notre équipe se compose de 3 saussannais, Stéphane De Cremps, Jérémy Rodriguez, Maxime Siino et Gautier Segarra, un ami fabréguois. Ce défi, nous avons souhaité le relever ensemble. C'était l'objectif pour notre 3<sup>ème</sup> décennie et quelle aventure !!!

Nous sommes partis du 8 au 12 septembre 2022, le temps de s'acclimater à l'altitude, à l'équipement et se rapprocher progressivement du Mont Blanc jusqu'au jour de l'ascension.

## Voici le récit de notre expérience :

• **Les deux premiers** jours ont été des jours d'acclimatation pour réviser les techniques de progression et de sécurité en neige. Nous avons fait l'ascension du sommet de l'Aiguille (mêmes difficultés techniques que lors de l'ascension du Mont Blanc).



Stéphane - Jérémy - Gautier - Maxime.

• **La troisième journée**, nous avons pris le téléphérique des Houches qui nous a amené jusqu'au Nid d'Aigle à 2372m d'altitude. L'ascension du Mont Blanc commence alors. Nous montons vers le refuge de la Tête Rousse 3167 m, + 800 m de dénivelé et environ 3 heures de marche.

Les refuges sont équipés du strict minimum mais on y sert d'excellents repas.

• **Départ de la quatrième journée** à 6 heures du matin, 2 heures de montée pour atteindre le refuge du Goûter, + 600m de dénivelé. Déjà la veille, nous avions eu un aperçu visuel de ce qui nous attendait. Clairement, nous étions face à un mur de roches immense. Nous étions partagés entre rire et stress.

C'est donc après une courte nuit et un réveil très matinal que nous sommes partis. Nous étions encordés

les uns aux autres. Notre guide Yves ouvrait la marche. Nous devions traverser ce qui s'appelle le "couloir de la mort". Il porte ce nom car il y a de fréquentes chutes de pierres qui peuvent être mortelles. Raison pour laquelle nous sommes partis très tôt afin d'éviter le dégel.

À partir de cette altitude, nos rythmes cardiaques étaient très élevés. Nous avions l'impression de chercher notre oxygène, chaque petit pas représentait un gros effort.

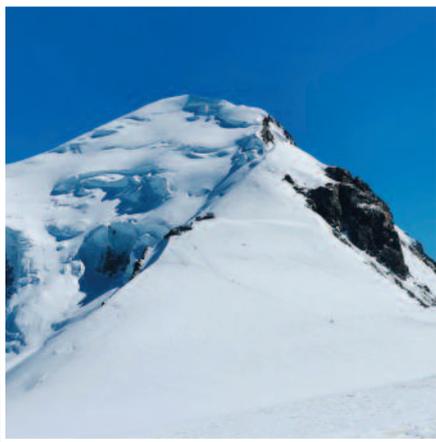
Après une courte pause, pour s'hydrater, reprendre des forces et s'encourager, l'ascension finale commence. Nous voici partis pour +1000m de dénivelé positif et 4 heures de montée !

Malgré quelques rafales de vent, la météo était parfaite, aucun nuage.

Nous avons fait un stop pour nous ravitailler au refuge Vallot situé à 4362m. Nous sommes repartis pour attaquer la dernière phase de l'ascension et la plus vertigineuse, l'arête des Bosses. Nous marchions réellement sur une arête vertigineuse avec le vide de chaque côté.

Nos pas étaient minuscules et le sol très glissant, nous suivions, à la trace, notre guide. Notre adrénaline était au maximum. Une fois l'arête passée, il ne restait plus que quelques mètres mais il fallait encore redoubler d'efforts. Nous puisions alors dans notre mental pour nous amener jusqu'au sommet.

Nous avons fini l'ascension vers 12h30, sous un grand soleil et un magnifique ciel bleu. Nous voici à 4807m d'altitude, sur le plus haut



sommet de l'Europe. La vue était à couper le souffle, le ressenti était quant à lui très froid, environ -10 degrés ! Après en avoir pris plein les yeux, nous sommes ensuite redescendus pendant 2 heures. Nous avons rejoint le refuge du Goûter avant de redescendre dans la vallée lors du cinquième jour.

Aujourd'hui, nous sommes si fiers de l'avoir fait et d'avoir partagé cette expérience ensemble. Mais à l'instant T, nous avons vécu, sans aucun doute, un des moments les plus éprouvants mentalement et physiquement de toute notre vie.

Dans tous les cas, une chose est sûre, si c'était à refaire, nous serions de nouveau partants !!!

## MARINE ESSERMÉANT AU CONCOURS INTERNATIONAL DE DANSE 2022

*Cette sélection à l'international fait suite à l'obtention de 2 premiers prix nationaux à l'unanimité avec félicitations et coup de cœur du jury en mai 2022.*

► La sélection au concours international de danse 2022 est avant tout due au travail remarquable des professeurs de l'école de danse de Fabrègues "Harmonie Danse" : Annie, Laure et Fanny Grau. Fanny Grau, habite Saussan depuis peu.

Pour préparer les concours, 2 stages d'une semaine sont organisés durant les vacances et éventuellement des répétitions le dimanche. La pratique de la danse est toujours un plaisir pour Marine, sans tension ni pression. C'est un rendez-vous hebdomadaire attendu avec enthousiasme, une bouffée d'oxygène après des longues heures passées à la scolarité.

Être qualifié pour le concours national permet de voyager dans toute la France. Chaque année, une ville est choisie pour organiser ce concours national. Les petites danseuses vivent des moments forts. Elles partagent, ensemble, des instants riches en émotions. Marine a commencé les concours particulièrement tôt, vers 9 ans. Elle pratique également le piano depuis 10 ans et a eu l'occasion de s'exercer également au dessin, poterie, basket, tennis...

Marine, son groupe, les 3 professeurs de danse, accompagnés de quelques parents, ont pris l'avion samedi 22



octobre pour Bruxelles. Pour Marine, prendre l'avion a été une première ! Logées à Nivelles, elles ont concouru dimanche 23 octobre. Des drapeaux français étaient agités ainsi qu'une banderole "Occitanie" ! La municipalité de Fabrègues a participé aux frais de déplacements de l'association Harmonie Danse. Elles ont rencontré des groupes de toutes nationalités. C'était un grand honneur de représenter la France. Elles l'ont fait avec la fraîcheur de leurs 16 ans.

À l'issue des épreuves, seuls 3 prix ont été décernés. Tous les autres groupes sélectionnés à l'international n'ont rien reçu. Sur ces 3 prix, la compagnie Harmonie Danse en a obtenu 2 : un deuxième prix pour Hurt et un troisième prix, avec coup de cœur du jury, pour Brasov. Elles remportent donc 2 coupes ! Elles étaient folles de joie...



# MAIRIE

13 rue de la Mairie 34570 SAUSSAN

Tél. : 04 67 47 72 32

Fax : 04 67 47 68 03

Mail : [accueil@saussan.fr](mailto:accueil@saussan.fr)

Site internet : [www.saussan-herault.fr](http://www.saussan-herault.fr)

 commune de Saussan

## HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 à 12h & 14h30 à 17h

Le mercredi matin : 8h30 à 12h

*Les permanences de M. le Maire se tiennent, en Mairie, le samedi sur rendez-vous.*

## COMM'UNE ACTU



▶ **BIBLIOTHÈQUE** : 04 67 47 50 33

### ▶ SCOLAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 67 47 77 49

ÉCOLE MATERNELLE : 04 67 47 78 97

CANTINE : 06 77 17 30 78

### ▶ ACCUEIL LOISIRS ENFANCE

ALP : 06 72 23 81 63 - [alp@saussan.fr](mailto:alp@saussan.fr)

ALSH : 06 42 60 91 53 - [alsh.lagalinette@saussan.fr](mailto:alsh.lagalinette@saussan.fr)

▶ **MAISON DES JEUNES** : 06 30 69 43 70

▶ **CCAS** : Mme Mylène HOUVENAGHEL

Sur rendez-vous : 04 67 47 72 32 (*horaires d'ouverture de la mairie*)

[ccas.saussan@gmail.com](mailto:ccas.saussan@gmail.com)

▶ **COMPOSTEURS COLLECTIFS** : [compostez@saussan.fr](mailto:compostez@saussan.fr)

▶ **COMPOSTEURS INDIVIDUELS** : Les personnes qui souhaitent un composteur individuel peuvent le retirer à la Mairie.

▶ **LA POSTE** : 04 67 47 99 23

Du lundi au vendredi de 8h à 11h / Le samedi de 9h à 11h.

### ▶ POLICE MUNICIPALE

Chef de poste : Mathias 06 71 58 43 52

Agente : Julie 06 42 62 62 38

### ▶ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Appelez au préalable pour prendre rendez-vous à la mairie de Saussan 04 67 47 72 32

▶ **POINT DE PROPRIÉTÉ DE PIGNAN** : 04 67 47 60 28

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h30

*Les horaires de fermeture à 18h passent à 19h d'avril à septembre.*

### ▶ NUMÉRO D'URGENCE

**Pompiers** : 18

**S.A.M.U** : 15

**Police secours** : 17

**Urgences sociales** : 115

**Centres antipoison** : 04 91 75 25 25

**Pharmacie de garde** : 3237 (facturé 0,34€/mn)

**Gendarmerie de Saint-Jean-de-Védas** : 04 67 99 45 70

# VIE PRATIQUE

Tous les articles ou autre demande sont à envoyer impérativement à : [lejournaldesaussan@orange.fr](mailto:lejournaldesaussan@orange.fr)

N'hésitez pas à visiter et consulter le site Internet de notre commune : [www.saussan-herault.fr](http://www.saussan-herault.fr)

Date de parution	Date limite de réception des articles
15 mars	5 février
15 juin	5 mai